

Le syndicat de l'électricité dénonce un contrat entre le Burundi et Interpetrol

Source APALe syndicat libre des travailleurs de la Regideso (Régie Nationale de l'Eau et de l'Electricité) du Burundi a exprimé jeudi de la semaine dernière son opposition à la décision des autorités de louer une centrale thermique pour combler le déficit énergétique causé par la diminution des eaux de la principale centrale hydraulique de Rwegura due à la saison sèche. La location de la centrale pendant six mois pourrait coûter environ 4 milliards de FBU à la REGIDESO, soit près de 4 millions de dollars, relèvent les travailleurs du syndicat, rappelant que le contrat de location de deux groupes électrogènes a été récemment signé entre Interpetrol (une société spécialisée dans l'importation des produits pétroliers) et la Regideso pour un montant de 4,5 milliards FBU, soit près de 4,5 millions de dollars.

Le syndicat indique que après ce contrat, la part du gouvernement sera de 2,85 milliards de FBU, le reste (40%) supporté par la Regideso, ajoutant que si on compare le prix de location de ces groupes électrogènes au prix de vente du Kwh, on constate que la perte sera énorme. Interpetrol produira l'électricité qu'il vendra à la Regideso au prix de 515 FBU/kwh, alors que l'entreprise vend normalement à 88 FBU/kwh. Par kwh vendu, la perte sera de 515 FBU/kwh et pendant les six mois, le manque à gagner sera de 4 milliards FBU, soit environ 4 millions de dollars. L'inquiétude est grande dans cette société qui jouit pourtant d'une situation de monopole autant plus que la situation financière ne lui permettra pas de payer la somme due à la location de la centrale, font remarquer les syndicalistes qui encouragent le gouvernement à songer plutôt à acheter ses propres groupes électrogènes. Du côté du gouvernement, cette mesure de location est plutôt salubre car elle permettra aux usines de pouvoir continuer à travailler normalement sans que les machines soient privées d'électricité. Il est à noter que la production d'énergie au Burundi est actuellement inférieure à 40 mégawatt. Selon le plan d'action pour les infrastructures destiné à accélérer le développement régional, pour satisfaire la demande attendue en électricité, la capacité de production électrique au Burundi devrait atteindre 600 MW d'ici 2030. Les centrales électriques nationales et régionales identifiées et prévues au programme d'action suffiraient à couvrir les besoins du pays jusqu'au milieu des années 2020 à condition toutefois qu'aucun projet minier ou industriel gourmand en électricité ne soit lancé.